



**CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 6 MAI 2022**

**Présents** : S. BRUXELLES – E. VIGNAL – J. LABROUSSE – A. DA COSTA – D. FOUCAUD – G. RISACHER - S. VIDALIE – E. ROUQUIER - S. MOUNIER – C. PEJOINE – F. ETCHART - A. MARCOU - S. CRAMIER - A. MARCOU - S. VIDALIE

**Absents** : V. MOUNIER - G. VERLHAC

A. DA COSTA a été élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du précédent conseil municipal, lecture et approbation des délibérations du Conseil Municipal du vendredi 1<sup>er</sup> avril.

**COMPTE RENDU DE REUNIONS**

**Réunion Agglo de Brive – Bureau des maires du 04/04/22 par M. Le Maire :**

Déploiement de la fibre DORSAL et ORANGE retard du déploiement sur la zone Orange, coût total du déploiement de la fibre 144 millions d'euros, avancement commercialisation des prises et zones en échec.

Projet d'aire de grand passage, visite des différents sites, évaluation et classement des terrains par l'état. La zone la plus favorable est celle de Donzenac/Allasac et reste à l'étude.

Transfert de la compétence eaux pluviales à la commune : zones urbaines, gestion, collecte, transport, stockage. Un état des lieux est en cours de réalisation.

**Réunion SIRTOM du 05/04/22 par Eliette Vignal :**

Présentation du budget 2022 (dépenses de fonctionnement et d'investissement remboursement de la dette, acquisition des véhicules, mise aux normes des déchetteries, application de la taxe lithium, présentation du nouveau mode de calcul des tarifs.

Présentation des différents tarifs professionnels et particuliers, redevance spéciale et communale, accès aux déchetteries en augmentation de 3% (abonnement à l'année de 28,70€ + facturation à chaque passage + au volume et type de déchets)

Coût des traitements fixés par le SIRTOM

Projets de délibération : nouveaux tableaux des effectifs (196 postes budgétés), renouvellement des conventions avec OCAD3E organisme agréé pour le traitement des électroménagers et avec CELEC pour les piles et ordinateurs portables. Achats vêtements de travail et fournitures diverses.

Maintenance d'un système de contrôle d'accès aux déchetteries (badges), réaménagement de la déchetterie à St-Julien-Maumont, projet point de collecte pour la récupération des objets.

**Réunion du Syndicat des eaux du 06/04/21 par M. Le Maire :**

Approbation des comptes administratifs et de gestion, affectation du résultat. Vote du budget principal.

Augmentation du tarif de 0,05€/m<sup>3</sup> soit 1,25€/m<sup>3</sup> TTC. Revente de l'eau à Suez.

Maintenance régulière des canalisations pour limiter les fuites, Maintenance du château d'eau à prévoir avec des coûts conséquents.

**Agglo Commission Appel Offre du 20/04/22 par M. Le Maire :**

Marché public pour la vérification des installations des bâtiments publics (ascenseur, incendie, électrique,...)

5 Entreprises ont répondu : SOCOTEC, APAVE, DEKRA, VERITAS ET QUALICONSULT

Coût prévisionnel pour la commune de 6 200 € HT pour 4 ans réduit à 2 748 € HT à la suite du regroupement des communes dans le cadre d'un marché public.

### **Commission fleurs du /04 par Eliette Vignal :**

Fleurs plantées le 03/05. En attente de plants supplémentaires. Facture de 426 € TTC

### **Commission voirie du 20/04 par S. Mounier :**

Demande d'aliénation au niveau de Cashmirland, une visite terrain a été réalisée, aucune solution n'a été trouvée, le fonctionnement et l'utilisation de la route communale reste en l'état.

### **Rencontre de l'association Familles rurales du 22/04**

Rôle de l'association : organiser, coordonner et promouvoir des animations pour les familles.

Les ateliers peuvent être animés par des intervenants de l'association.

Adhésion de la commune et des familles pour un montant de 24€/an dont assurance comprise.

Participation de la commune pour l'achat de matériel et la rémunération des intervenants extérieurs.

Ateliers proposés annuellement : cuisine, gym douce, numérique et aide aux devoirs.

Animations ponctuelles : sécurité routière, prévention bucco-dentaire, environnement, droit de succession (notaire), spectacle son et lumière, goûter pour les aînés, sortie culturelle 1fois/an.

Ateliers retenus : gym douce et cuisine

**Signature de la charte France Alzheimer :** La commune a signé la charte de commune aidante le 19 avril dernier. Cette adhésion permettra des actions de proximité pour les malades et les aidants.

## **ACTIVITES DIVERSES**

- Dotation de l'état DGF à hauteur de 176 480€ au total.
- L'appartement au-dessus du commerce est à louer au 30 juin : loyer de 393 € charges comprises. Demande à déposer en mairie.
- Tour du Limousin le 18/08/22. L'étape Donzenac-Ste Féréole passera sur la commune de Sadroc. Un sprint se déroulera sur la commune. Désignation de plusieurs signaleurs et participation de la commune à hauteur de 200€ dans le cadre d'une subvention spéciale délibérée à l'unanimité.
- Vidange de l'étang communal à prévoir entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 octobre (hors état de sécheresse). Demande de devis pour agrandir le bassin de rétention et évacuer les boues suite à consultation auprès des services du CPIE de la Corrèze.
- Proposition d'achat de terrain au stade par M. Robin. Tarif SAFER de 0,40/m<sup>2</sup>, et proposition de M. Robin à hauteur de 0,50€/m<sup>2</sup>. Avis favorable du CM. M. le Maire reprendra contact avec M. Robin concernant ce projet de vente qui permettrait de délimiter correctement les contours du stade.
- Comptage de la vitesse au niveau de la route de l'étang réalisé du 01 au 07/04 :  
Trafic moyen journalier de 169 véhicules/jour. Trois véhicules entre 60-70kms/h, la majorité étant entre 40 et 60kms/h. Tranches horaires avec pic de vitesse 7h30 et 17h  
Bilan : limitation que dans un sens, vitesse ressentie, largeur de voie de 3,40m.  
Actions de préventions à mettre en place : déplacement du panneau 50kms et ajout d'un panneau attention aux enfants pour sensibiliser.
- Division parcellaire grange : partie cédée par Joel BLONDEL de 21m<sup>2</sup> en terrain à bâtir. Les documents d'arpentage sont prêts. Les travaux de la grange vont démarrer dès que l'entreprise de maçonnerie sera disponible.
- Les travaux de l'appartement au-dessus de l'école avancent bien (salle de bain, placos, plafond, portes) les travaux d'électricité vont commencer dès ce lundi. Réunion de chantier tous les mercredis soir à 17h30.

- SCOT : Le nouveau Schéma de Cohérence Territoriale va rentrer en application en 2025. Il va déterminer la superficie des terrains constructibles, établir un plan d'aménagement stratégique sur le territoire. Participation de plusieurs conseillers municipaux à diverses commissions pour représenter la commune.
- Demande de dossiers DETR pour les travaux de voirie, place de camping-car et cimetière. Deux dossiers ont été acceptés avec une subvention à hauteur de 40% pour la voirie et la place du camping-car.

## ORDRE DU JOUR

### - Passage à la M57 développée – Budget 2023

Délibération pour le passage de la nomenclature abrégée en nomenclature développée, approbation à l'unanimité

### - Achat matériel : Epareuse, balayeuse, ordinateurs

Remplacement des balais de la balayeuse, approbation du devis à l'unanimité pour un montant de 570,60 € HT auprès de l'entreprise Marsaleix à St Bonnet.

Remplacement du rouleau palpeur sur l'épareuse, approbation du devis à l'unanimité pour un montant de 1602,86 € HT auprès de l'entreprise Juillard Condat 19700 Seilhac.

Achat de deux ordinateurs portables pour la cantine et la bibliothèque, approbation du devis à l'unanimité pour un montant de 999,98 € HT, achat réalisé auprès de l'entreprise Darty de Brive.

Amélioration du poste de travail de la Secrétaire de Maire et de la vitesse de travail de l'ordinateur du secrétariat, approbation du devis pour l'achat de deux écrans 21" et le remplacement du disque dur pour un montant de 754 € HT auprès de l'entreprise CERIG.

- **Travaux bibliothèque** : sol et fenêtres approbation du devis l'unanimité pour un montant de 440,75 € HT auprès de l'entreprise Leroy Merlin pour les sols côté enfants. Remplacement des fenêtres anciennes par du double vitrage PVC blanc, approbation du devis à l'unanimité pour un montant de 2 163,80 € HT auprès de l'entreprise 2BR de Tulle.

- **Travaux chemin communal Bergeal** : chemin existant utilisé, non public, ouvert à la suite de la coupe des bois. Le chemin n'est jamais revenu dans son assiette et s'est fermé au cours du temps. Chemin communal existant à réhabiliter approbation du devis à l'unanimité pour un montant de 1840 € HT. Réalisation des travaux par l'entreprise Lacombe Terrassement, Pouch, 19410 Estivaux

- **Travaux de voirie** : vote à l'unanimité pour autoriser M. le Maire à effectuer la demande de subvention auprès des services de l'Agglo en FST.

- **Modification du tableau des agents communaux, évolution des grades.** Création d'un poste d'Adjoint territorial d'animation principal 2<sup>ème</sup> classe pour l'avancement de Mme De Almeida et la création d'un poste d'Agent de maîtrise principal pour l'avancement M. Souffron à compter pour les deux du 1<sup>er</sup> septembre. Délibéré à l'unanimité.

- **Indemnités d'élections secrétaire de Mairie** : délibération à l'unanimité d'une prime de 175 € pour chacun des deux tours, soit 350 € au total.

- **Remplacement luminaire Tennis**, approbation à l'unanimité du devis pour changer le luminaire du tennis arrivé en fin de vie pour un montant de 885€HT auprès de l'entreprise LACIS, 186 rue de Nexon, 87000 Limoges.

- **Achat de 3 bancs à l'étang des Faure**, approbation à l'unanimité du devis pour un montant de 1375 € HT auprès de l'entreprise Leader Collectivités, BP505, 26005 Valence Cedex.

- **Conseil de développement** : Nomination d'un représentant de la commune non élu au conseil de développement de l'Agglo de Brive. Après consultation de l'intéressé, M. Jacques Antignac représentera la commune de Sadroc. Décision prise à l'unanimité.
- **Cérémonie du 08/05** : Elle se déroulera à 11h. Cédric MOUNIER interprétera la Marseillaise en compagnie des enfants de l'école.
- **Cérémonie du 11/06 à 18h au Malpas**. La cérémonie à la stèle du Malpas se déroulera le 11 juin à 18h. Un vin d'honneur sera servi en suivant.
- **Elections législatives du 12/06 et du 19/06** : Rédaction du planning des permanences pour les conseillers municipaux.

#### **Questions diverses :**

- L'Association « féminité sans abris » est à la recherche d'une salle pour faire de la couture et accueillir à la fréquence d'une à deux fois par mois. Avis favorable.
- Une personne sous curatelle n'ayant pas la possibilité de tondre son terrain, demande de l'aide. Avis favorable de la Mairie pour aider si volontaires
- Règlement de la pêche introuvable sur le site internet de la Mairie. M. le Maire le dépose sur le site de la commune.

**La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au Vendredi 17 Juin 2022 à 20h30.**

La séance est levée à 00H30.

**Signatures**